20	17 -09- 1999		15	1	BEF
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.

99476.0803

A 1.

COMPTES ANNUELS EN FRANCS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : *COMME CHEZ SOI*

Forme juridique : *Société anonyme*

Adresse : *Place Rouppe* N° : *23* Bte :

Code postal : *1000* Commune : *Bruxelles 1*

Registre : *RC* Greffe de : *BRUXELLES* N° : *329860*

Numéro de TVA ou numéro national *421.614.656*

DATE *13 / 09 / 1985* du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du *06 / 09 / 1999*

et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 04 / 1998* au *31 / 03 / 1999*

Exercice précédent du *01 / 04 / 1997* au *31 / 03 / 1998*

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~non~~ *

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

WYNANTS Pierre,
Avenue de Mot 8-9 Boîte 1, 1000 Bruxelles 1, BELGIQUE
Administrateur-délégué (2005)

DOSSCHE Marie-Thérèse,
Avenue de Mot 8-9 Boîte 1, 1000 Bruxelles 1, BELGIQUE
Administrateur (2005)

WYNANTS Laurence,
Avenue de Mot 8-9 Boîte 5, 1000 Bruxelles 1, BELGIQUE
Administrateur (2000)

(éventuellement suite page A 1bis.)

Nombre total de pages déposées : *15* Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : *7/11*

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)
Wynants Pierre
Administrateur délégué

* Biffer ce qui ne convient pas.

OCR2048

(Contrôlé par ACCON Comptes annuels 99.2 incluant la liste des contrôles de la B.N.B. (M.B. 09/03/94, modifié M.B. 30/01/97 et M.B. 12/12/98))

TVA	421.614.656	A 1 bis.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page A 1 .)

S.A. TRADEVO
Place Rouppe 20/22, 1000 Bruxelles 1, BELGIQUE
Administrateur (2005)

(éventuellement suite page A 1 ter.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un reviseur d'entreprises ? ~~OUI~~ / NON [1].

Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de l'Institut des Experts-Comptables ou de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise[2]; B. Etablissement des comptes annuels[2]; C. Vérification de ces comptes; D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

[1] Biffer ce qui ne convient pas.
[2] Mention facultative.

TVA	421.614.656	A 2.

1. BILAN APRES REPARTITION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	3 418 814	4 313 371
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	3 388 394	4 270 651
A. Terrains et constructions	22	707 566	834 707
B. Installations, machines et outillage	23	1 016 898	1 660 324
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25	1 105 930	1 775 620
E. Autres immobilisations corporelles	26	558 000	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	30 420	42 720
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	50 930 813	50 873 808
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	42 273 799	38 781 500
A. Stocks	30/36	42 273 799	38 781 500
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	1 580 806	2 325 942
A. Créances commerciales	40	1 095 336	1 354 257
B. Autres créances	41	485 470	971 685
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	5 398 045	7 686 375
X. Comptes de régularisation	490/1	1 678 163	2 079 991
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	54 349 627	55 187 179

TVA	421.614.656	A 3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	30 049 230	27 646 488
I. Capital (ann. III)	10	3 000 000	3 000 000
A. Capital souscrit	100	3.000.000	3.000.000
B. Capital non appelé (-)	101		
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	4 144 002	4 247 141
A. Réserve légale	130	300.000	300.000
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132	644.002	747.141
D. Réserves disponibles	133	3.200.000	3.200.000
V. Bénéfice reporté	140	22 905 228	20 399 347
Perte reportée (-)	141		
VI. Subsides en capital	15		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	432 384	501 631
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		
B. Impôts différés	168	432 384	501 631
DETTES	17/49	23 868 013	27 039 060
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	2 689 900	4 641 820
A. Dettes financières	170/4	2.689.900	4.641.820
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3	2.689.900	4.641.820
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	21 095 109	22 319 034
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	1.951.920	3.326.495
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	4.671.966	3.305.900
1. Fournisseurs	440/4	4.671.966	3.305.900
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46	298.909	298.909
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	9.157.973	9.430.674
1. Impôts	450/3	3.028.377	3.269.316
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	6.129.596	6.161.358
F. Autres dettes	47/48	5.014.341	5.957.056
X. Comptes de régularisation	492/3	83 004	78 206
TOTAL DU PASSIF	10/49	54 349 627	55 187 179

TVA	421.614.656	A 4.

2. COMPTE DE RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires / *Approvisionnements, marchandises ; services et biens divers* } *mentions facultatives*	70 / 60/61		
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	57 597 648	63 665 540
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(49 355 783)	(47 894 732)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(1 871 223)	(4 535 332)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations - , reprises +)	631/4	(338 525)	(337 975)
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(808 810)	(978 985)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	5 223 307	9 918 516
Perte d'exploitation (-)	64/70		
II. Produits financiers	75	1 571 361	1 467 082
Charges financières (-)	65	(2 462 497)	(3 040 790)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	4 332 171	8 344 808
Perte courante avant impôts (-)	65/70		
III. Produits exceptionnels	76	7 124	1 260 945
Charges exceptionnelles (-)	66		
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	4 339 295	9 605 753
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780	69 247	
Transferts aux impôts différés (-)	680		(501 631)
IV. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	(2 005 800)	(3 558 006)
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	2 402 742	5 546 116
Perte de l'exercice (-)	67/70		
V. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789	103 139	
Transferts aux réserves immunisées (-)	689		(747 141)
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	(70/68)	2 505 881	4 798 975
Perte de l'exercice à affecter (-)	(68/70)		

TVA	421.614.656

A 5.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69	22.905.228	20.399.347
Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	2.505.881	4.798.975
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	20.399.347	15.600.372
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2		
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693	(22.905.228)	(20.399.347)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6		
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

TVA | 421.614.656 | A 6.

3. ANNEXE

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)	Codes	B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)	Codes	C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159	79 859 890	8355	42 720
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169	988 966	8365	
. Cessions, désaffectations et retraits (-)	8039		8179		8375	(12 300)
. Transferts d' une rubrique à une autre (+) (-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+) (-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199	80 848 856	8395	30 420
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (-)			8239		8435	
. Transférées d' une rubrique à une autre (+) (-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269	75 589 239	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés	8079		8279	1 871 223	8475	
. Repris car excédentaires (-)	8089		8289		8485	
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (-)	8109		8309		8505	
. Transférés d' une rubrique à une autre (+) (-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329	77 460 462	8525	
d) MONTANTS NON APPELES						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+) (-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b) - (c) - (d)	8139		8339	3 388 394	8565	30 420

TVA	421.614.656	A 8.

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. **Capital souscrit** (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	3 000 000	xxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	**3 000 000**	xxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. **Représentation du capital**			
Catégories d'actions			
Actions au porteur sans indication de valeur		3 000 000	3 000
		1. Montant non appelé *(rubrique 101)*	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
(suite éventuellement page .....)			
TOTAL	871		
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
· Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
· Montant du capital à souscrire	8741		
· Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
· Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
· Montant du capital à souscrire	8746		
· Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise voir page 17

TVA	421.614.656	A 9.

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

V. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES		
		1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
TOTAL	891	*1 951 920*	*2 689 900*	

B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) **GARANTIES** PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	2. des **sûretés réelles** constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		*1 016 820*
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89	.....	*1 016 820*
2. Autres emprunts	90	.....	.....
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899	.....	.....
2. Effets à payer	900	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
2. Rémunérations et charges sociales	904	.....	.....
Autres dettes	905		
TOTAL	906		*1 016 820*

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes **échues** envers		
a) des administrations fiscales	9072	.....
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	.....

TVA	421.614.656	A 10.

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	34	33
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	31,7	32,2
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	51 520	59 470
2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	39 613 847	38 623 075
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	8 644 330	8 266 472
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622		
d) Autres frais de personnel	623	1 097 606	1 005 185
e) Pensions	624		

VII. RESULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats (rubrique 75) . en capital	9125		
. en intérêts	9126		
B. Intérêts portés à l'actif	6503		
C. Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances (effets de commerce, factures et autres créances)	653		
D. Montant, par solde, des provisions à caractère financier constituées (+), utilisées et reprises (-)	656		

VIII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
dont : Effets de commerce cédés par l'entreprise sous son endos	9150	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	Codes	Exercice	
		1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919	1 028 359	
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

Litiges importants et autres engagements importants :

(éventuellement suite page 17)

TVA	421.614.656	A 12.

4. BILAN SOCIAL

Le cas échéant, le numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Sociale (numéro ONSS) : 0476089-57

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 302.00

I. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

A. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	30,1	2,8	31,7 (ETP)	32,2 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	49.070	2.450	51.520 (T)	59.470 (T)
Frais de personnel	102	45.155.291	4.200.492	49.355.783 (T)	47.894.732 (T)

B. A la date de clôture de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	30	4	32,0
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	30	4	32,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	25		25,0
Femmes	121	5	4	7,0
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1	4	3,0
Ouvriers	132	29		29,0
Autres	133			

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A. ENTREES				
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	12	2	12,6
B. SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	13		13,0

TVA	421.614.656	A 13.

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier*				
1.1 Plan d'entreprise	400			
1.2. Plan d'embauche des jeunes	403			
1.3. Bas salaires	404	5	4,5	147.593
1.4. Accords pour l'emploi 1995-1996	405			
1.5 Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée	408	1	1,0	46.579
1.6 Maribel	409	38	38,0	937.900
1.7. Emplois de réinsertion (plus de 50 ans)	410			
2. Autres mesures				
2.1. Contrat de première expérience professionnelle	500			
2.2 Emplois - tremplin	501			
2.3. Stage des jeunes	502			
2.4. Conventions emploi - formation	503			
2.5. Contrat d'apprentissage	504			
2.6. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.7. Prépension conventionnelle	506			
2.8. Prépension conventionnelle à mi-temps	511			
2.9. Interruption complète de carrière	512			
2.10. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	513			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

- total pour l'exercice	550	40	39,5
- total pour l'exercice précédent	560	34	34,0

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Nombre de travailleurs concernés	2. Nombre d'heures de formation suivies	3. Coût pour l'entreprise
Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur				
Hommes	580			
Femmes	581			

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

TVA	421.614.656	A 14.

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants : .....

Ces dérogations se justifient comme suit : .....

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise : .....

Les règles d'évaluation [~~ont~~] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne : .....

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de ..... *BEF.*

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur ; dans l'affirmative, ces résultats concernent : .....

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : .....

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] : .....

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : .....

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise : .....

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif : .....

TVA	421.614.656	A 15.

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif ; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit : .....

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ..... *BEF.* de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans ; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit : .....

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive)* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en % Principal Min - Max	Taux en % Frais accessoires Min - Max
1. Frais d'établissement			-	-
			-	-
			-	-
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	- 20,00	-
			-	-
			-	-
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux * *Aménagement bâtiments*	D	NR	- 20,00	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
4. Installations, machines et outillage *	L	NR	10,00 - 20,00	-
			33,33 -	-
	D	NR	- 20,00	-
			-	-
			-	-
			-	-
5. Matériel roulant *	L	NR	- 14,29	-
	L	NR	- 20,00	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
6. Matériel de bureau et mobilier *	L	NR	10,00 - 20,00	-
	D	NR	- 20,00	-
			-	-
			-	-
			-	-
			-	-
7. Autres immobilisations corporelles			-	-
			-	-
			-	-

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : ..... *BEF.*
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : ..... *BEF.*

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

TVA	421.614.656	A 16.

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : .....

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur **valeur d' acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure :

1. Approvisionnements : .....
2. En-cours de fabrication - produits finis : .....
3. Marchandises : .....
   Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculés selon la méthode du prix moyen pondéré.
4. Immeubles destinés à la vente : .....

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ ..... % leur valeur comptable. *(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).*

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [~~comporte des~~] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en *BEF* sur les bases suivantes : .....

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : .....

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 46bis, § 3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976)*, les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : ..... *BEF.*